

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE JEUDI 27 OCTOBRE 2011**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures 30 à la salle municipale, le jeudi 27 octobre 2011, sous la présidence du maire, monsieur François Lagace.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, monsieur Alphée Pelletier, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

- 1. Secteur de la rue St-Louis.*
- 2. Ponceau du Ruisseau Dionne*
- 3. Adoption par résolution de programmes d'aide financière.*
- 4. Avis de motion pour le règlement de Crédit de taxes.*

⇒ Monsieur Pascal Hudon a quitté la réunion à 21h15.

206-10-2011

SECTEUR DE LA RUE ST-LOUIS

Ce point est reporté à la séance régulière du 7 novembre prochain.

207-10-2011

PONCEAU DU RUISSEAU DIONNE

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 14 octobre dernier à 14h00 pour les travaux de remplacement du Ponceau du Ruisseau Dionne sur le chemin de la Montagne Thiboutot ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire était Transport Pierre Dionne ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat a été octroyé à Transport Pierre Dionne en séance extraordinaire le 19 octobre 2011 par la résolution n° 204-10-2011 ;

CONSIDÉRANT QUE la première réunion de chantier a eu lieu le 20 octobre 2010 à 13h00 et que c'est à cette réunion que l'entrepreneur Transport Pierre Dionne nous apprenait que le ponceau en acier ne serait disponible que le 12 décembre 2011, retardant ainsi les travaux jusqu'en 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne désire pas modifier les conditions du devis et maintient sa demande d'installer un ponceau en acier ;

**POUR TOUTES CES RAISONS
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER,
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE ANNULE la résolution n° 204-10-2011 du 19 octobre dernier par laquelle le conseil octroyait le contrat à Transport Pierre Dionne, **REPORTE** à juin 2012 les travaux de remplacement du Ponceau et **RETOURNERA** en appel d'offre en février 2012.

208-10-2011

AIDE FINANCIÈRE POUR LA RELOCALISATION D'ENTREPRISES

Ce point est annulé.

209-11-2011 **AIDE FINANCIÈRE POUR LES ENTREPRISES EN INCUBATION AU CDBQ**

Ce point est annulé.

210-10-2011 **AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT DE CRÉDIT DE TAXES**

AVIS DE MOTION EST, par les présentes, donné par le conseiller Alphée Pelletier à l'effet qu'à une prochaine séance un projet de règlement numéro 300 sera soumis pour adoption, relativement à l'établissement d'un programme d'aide sous forme de crédit de taxes.

211-10-2011 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
la levée de l'assemblée à 10H40.

François Lagace, maire

Sylvie Dionne, secrétaire-trésorière